

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 8 (1958)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Histoire du travail en France des origines à la Révolution [Maurice  
Bouvier-Ajam]

**Autor:** Lasserre, A.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Im übrigen sei lediglich auf die detaillierte Quellen- und Literatur-Verwendung hingewiesen, die für jeden, der in der gerade dargestellten Periode keine jahrelang gepflegten Kenntnisse hat, eindrucklich, ja, schwindelerregend ist. Die gleichmäßige Behandlung von westafrikanischer Volksdichtung und byzantinischen Apokalypsenkommentaren ist ein Wagnis und eine Leistung, die von der Einzelkritik, sofern es mit natürlichen Dingen zugeht, nicht verschont bleiben wird. Davon unberührt besteht die Frage nach einer fruchtbaren These; auch sie bleibt für heute noch offen

Zürich

Hanno Helbling

MAURICE BOUVIER-AJAM, *Histoire du travail en France des origines à la Révolution*. Paris, Librairie gén. de droit et de jurisprudence, 1957. In-8°, 771 p.

L'ouvrage de M. Bouvier-Ajam paraît être le résultat d'une gageure: comment présenter de façon sérieuse une histoire du travail débutant avec l'homme de Swanscombe et s'arrêtant à la loi Le Chapelier? Tel que le conçoit l'auteur, le but est ambitieux qui consiste «non seulement à décrire les travaux et leurs modes d'entreprise et d'exécution, mais encore à analyser tous les faits qui, en procédant du Travail, l'explicitent, l'intègrent, le conditionnent, le réglementent ou l'organisent» (p. XXIV).

M. Bouvier-Ajam ne s'est pas facilité la tâche: sans tomber dans l'anecdote, sans procéder par assertions péremptoires qui couperaient court aux discussions, il a fait appel aux travaux les plus récents des savants, n'a rien avancé qu'avec prudence et en nuancant ses affirmations. On concevra par conséquent combien il est difficile de résumer une œuvre aussi variée où n'apparaît aucune thèse, presque aucun fil conducteur. On ne peut guère que glâner quelques exemples, relever quelques idées qui donnent tant bien que mal une impression de cet inventaire des connaissances actuelles dans le domaine «laborique» (ce néologisme utilisé par l'auteur ne soulève pas l'enthousiasme du lecteur!).

Le premier livre qui couvre l'histoire du travail jusqu'à la période des Gaules s'attache évidemment aux découvertes techniques et aux transformations que celles-ci ont pu produire dans les méthodes culturelles ou industrielles. L'évolution vers le sédentarisme, la naissance, les progrès ou les reculs de l'esclavage, la spécialisation des régions agricoles, la marche vers la division du travail qui culmine dans la manufacture de silex de l'énéolithique inséparable d'un commerce actif, tels sont les thèmes qui retiennent particulièrement l'attention de l'auteur. Il a également des pages intéressantes sur la Gaule préromaine. Dans l'ensemble toutefois le lecteur reste insatisfait: dans une période aussi peu connue, ce ne sont pas les affirmations, même prudentes, qui attirent, mais la discussion des hypothèses. Celle-ci était naturellement impossible dans un cadre aussi restreint.

Dans le deuxième livre, on assiste à l'histoire du travail de la Gaule romaine à la fin des Carolingiens. Ce groupement inopiné d'une période que l'on divise ordinairement en trois désoriente d'abord: on a de la peine à se faire une idée claire de l'histoire du travail dans une période donnée, celle des Romains ou des Mérovingiens par exemple. En revanche cela facilite la présentation d'une époque où se passent des phénomènes lents et compliqués mais importants: la fusion des habitudes celto-ligures, romaines, franques et chrétiennes. Comment découper en tranches la naissance d'un régime social original issu des classes unifiées partout par Rome et du principe de l'allégeance venu avec les Francs dans un régime politique désordonné? en outre, les sources manquent, ce qui complique encore l'exposé. On pourrait encore citer d'autres événements où la souplesse du cadre historique facilite la tâche de l'auteur et du lecteur. L'analyse des cadres sociaux, des collèges romains, du fonctionnement des grandes constructions, la réhabilitation de l'artisanat mérovingien et carolingien occupent dans ce livre d'intéressantes pages.

Le livre trois est consacré aux Capétiens: à mesure que l'on avance, le cadre se fait plus étroit, les renseignements plus précis, les observations plus complètes. A part l'agriculture à laquelle il consacre de précieuses pages (sur le servage, l'outillage, etc.), l'auteur s'attache évidemment surtout à l'étude de la corporation dont il sait marquer à la fois l'ampleur et les limites (de vastes secteurs lui échappent, tels l'agriculture, le commerce de gros, etc.). Après avoir cité les hypothèses relatives à ses origines, il estime qu'elle est née spontanément d'une époque dangereuse qui exige l'union. Avec sa minutie ordinaire, il analyse le fait corporatif dont il indique douze caractéristiques (pp. 263 sq.), avant de s'attacher à titre d'exemple à l'alimentation. Cela lui permet de montrer l'interpénétration de l'artisanat et du commerce, typique de l'époque. A vrai dire, tout cela paraît fort complexe...

Le quatrième livre concerne le travail sous les Valois, placé sous le signe des difficultés agricoles et de l'essor artisanal, pré-industriel et commercial. Les pages sur le développement de certains secteurs (la coutellerie par ex.) qui présentent déjà une certaine concentration en ateliers (mais moindre que dans l'âge de la pierre!) sont peut-être les plus intéressantes. La naissance du mercantilisme, l'évolution de la corporation, les avatars de la situation paysanne occupent également une place de choix.

Les livres cinq et six où l'auteur étudie par règnes l'histoire du travail d'Henri IV à Louis XV d'une part et à la fin de l'Ancien Régime de l'autre, sont exactement à l'opposé du deuxième livre. Autant il avait alors brisé les cadres traditionnels, autant il y reste ici fidèle. Il est évident que le règne de chacun des Bourbon eut un caractère particulier étant donné la centralisation qui donnait à chaque souverain une responsabilité spéciale dans la direction de son royaume. Toutefois les recherches d'un Labrousse ou d'un Simiand n'ont-elles pas montré que la situation des travailleurs et même les systèmes «laboriques» ont plus évolué en fonction des mouvements des

prix que relativement aux événements politiques? Le livre y perd en continuité. Il y gagne en revanche une plus grande précision chronologique. Les pages excellentes sur Henri IV, Sully et Laffemas, sur leurs doctrines et l'application de celles-ci prennent évidemment un relief beaucoup plus grand dans leur cadre étroit que dans une étude plus vaste. Celles sur la Régence, Richelieu ou Mazarin laissent indifférent. Mais l'intérêt se réveille dans les derniers chapitres consacrés en particulier à la ruine lente de la corporation —. Sans nullement s'attacher à elles par un rêve sentimental, il réhabilite largement ces organismes, morts autant des exactions royales que de leurs vices internes.

Ce bref résumé ne s'attache qu'à quelques aspects d'un ouvrage très riche. On aurait tout aussi bien pu orienter la critique sur d'autres objets de cette étude: le commerce et les transports, les travaux publics, les professions intellectuelles, la situation du travailleur, les ateliers monétaires au sujet desquels l'auteur a de suggestives observations. Il déborde même souvent de l'histoire sociale pour entrer dans l'histoire économique ou politique. On voudrait bien cependant qu'il complétât son exposé par des vues sur les variations des prix des terres, du loyer de l'argent ou de la valeur de l'or. La pauvreté des documents ne suffit pas à expliquer son silence sur ces aspects de l'histoire économique qui conditionnent largement la situation de l'ouvrier, de l'agriculteur ou de l'entrepreneur. Il faut aussi regretter l'absence de cartes. Le texte, souvent ardu, décourage le lecteur qui ne peut plus suivre l'exposé faute de *voir*. L'auteur a dû faire des prodiges de densité qui vont jusqu'à la sécheresse; l'impression très serrée sur un papier médiocre n'encourage guère non plus. Aussi est-on souvent tenté de s'en tenir à l'excellent index qui résume, chapitre par chapitre, les points principaux de l'exposé. A parcourir cet index, on se rend compte que M. Bouvier-Ajam a davantage cherché à faire un livre d'une consultation aisée qu'un ouvrage à lire de façon suivie. L'esprit même de l'étude concourt à ce but: la description, l'énumération même occupent une place plus importante que les vues synthétiques ou générales. C'est bien un inventaire comme nous l'avons dit, et nous ne croyons nullement faire tort à l'auteur en lui prêtant cette intention.

M. Bouvier-Ajam a-t-il tenu sa gageure? Son exposé est-il sûr, solidement fondé? Incontestablement. On doit admirer la prudence de ses hypothèses et la sûreté de sa documentation. Il fait preuve de connaissances très variées dans les domaines techniques, économiques, archéologiques, etc., qui donnent confiance. D'un bout à l'autre de l'ouvrage on retrouve en outre des études de première main faites par l'auteur lui-même. Cela prouve qu'il connaît et comprend les sujets et les périodes qu'il étudie.

*Lausanne*

*A. Lasserre*